

Le témoin. — Les médecins sont arrivés et ont fait l'examen des cadavres. Dès lors la question principale était de préciser la date du crime. Une voisine me dit qu'elle était allée voir ces dames le 15 août à la messe de midi, à l'église de Sacre-cœur; elle ne les avait pas vues. A 1 heure 30, elle alla sonner au vain. D'après ce qu'elle m'a dit, elle n'avait pas vu Mme Blondeau parler à sa mère sur le pas de la porte. Elle connaissait les deux journaliers et les lettres enlées dans la boîte de la porte. Ces pièces portaient la date du 16 août au 4 septembre, notamment les numéros du Petit Journal se suivant régulièrement. L'ensemble le numéro du 17 août manquait. Il y avait aussi les numéros de la Semaine religieuse.

A l'entrée de la cave se trouvait une assiette avec un morceau de viande crue de 250 grammes avec une note d'un boucher de la rue Nationale.

Dans la veranda il y avait, à terre, un bouton de pantalon au nom de Delcroix à Lille. Dans le coin à droite, vers la cour, un morceau de papier blanc, dont le verso avait été écrit par l'idée qu'elle se serait assassinée. En effet, la sonnette était à moitié posée. Le 16 août, l'ouvrier en question s'est présenté tout naturellement pour continuer son travail, il a sonné et va. Dans la cour, rien de remarquable.

Au premier, rien d'intéressant dans la pièce de derrière; dans l'autre régnait un désordre normal. A gauche, une armoire à deux portes portant divers objets en désordre. Au pied de cette armoire qui faisait face aux fenêtres, des objets éparés sur le parquet. Il y avait un miroir à la hauteur de l'œil, un guéridon n'ayant rien de remarquable. Sur la cheminée, des boucles d'oreille en diamant. La porte d'une autre armoire était fermée. La clef faisait partie d'un troussac, mais cette fois elle était posée sur un coffret de fûts.

Le troussac comprenait trois clefs: l'une du coffret, l'autre de l'armoire, la troisième d'un coffret en fer blanc. A terre, des papiers d'affaire en grand désordre. Dans le coffret de sûreté, rien qu'une feuille de papier blanc et une bouteille d'encre. Dans le coffret en fer blanc, des papiers sans intérêt. A côté, à terre, une sacoche grossière contenant une statuette de Saint-Joseph d'un pèlerinage populaire, une vieille pipe, un porte-monnaie contenant quelques menues monnaies, une adresse d'un M. Morain (Bris sur-Meuse). Le coffret de sûreté était enroulé; c'était la seule trace de sang constatée sur la pièce. On a trouvé M. Morain, à Bris, qui a déclaré avoir rencontré Mme Watine à Boulogne, il y a 8 ou 9 ans, et avoir échangé les adresses. Depuis lors ils n'avaient plus eu de relations.

D. — L'adresse n'était pas maculée? R. — Je ne crois pas. Sur le guéridon un paquet épinglé contenant 500 fr. en billets de banque. Cela n'apparaissait pas au regard. J'ai dû rechercher de valeurs; il était probable que ces dames devaient en posséder. Sur le guéridon, j'ai trouvé une note écrite au crayon contenant les valeurs et un autre papier sur lequel une note d'agent de change constatait le paiement de coupons. Dans le coffret de fer blanc une autre liste de mêmes valeurs.

Au second, j'ai trouvé dans la chambre du fond, un lit défait; dans un placard, des vêtements d'homme démodés, appartenant au frère de Mme Watine, cocher, qui a déclaré s'en servir quelquefois.

J'ai cessé d'exercer les fonctions de juge d'instruction le 16 septembre.

Le 5 septembre, j'ai continué les perquisitions dans la maison ne contenant pas d'argent ni de valeurs, mais un grand nombre de bordereaux de valeurs et les 2,500 francs en billets de banque.

R. — Et pas de bijoux? R. — Oui, dans le coffret en fer blanc.

Le Président. — Votre conviction est qu'une personne a été frappée vers le milieu du cou?

R. — Oui.

D. — Et le cadavre traîné dans la salle à manger?

R. — Oui.

M. DE BARTS. — Y a-t-il une trainée à l'intérieur de la salle?

R. — Non.

D. — Donc la trainée s'arrête au corps de Mme Blondeau, et c'est elle qui a été tuée dans le vestibule.

Le Président. — Donnez quelques indications au sujet des vêtements de Mme Watine.

R. — Les bouts de son mantelet étaient ramassés sur sa figure.

D. — N'y avait-il pas un petit chien? R. — Oui, au premier étage il était presque mort de faim. J'ignorais cependant si le chien était enfermé dans la pièce.

Combrès trouvés dans la maison est présentée au témoin qui la reconnaît, aux jurés et à l'accusé, qui prétend ne pas la connaître, de même pour les autres pièces à conviction dont on vérifie l'identité. On essaie de découvrir le coffret enroulé, le témoin y résiste à son tour. On appelle M. De Smet qui réussit à retirer du coffret la bouteille d'encre, que le témoin reconnaît, ainsi qu'une photographie des cadavres, que l'accusé examine à son tour cette photographie.

D. — Vous reconnaissez ces portraits pour ceux des cadavres de Mmes Watine et Blondeau?

L'accusé. — Je ne connais pas les cadavres.

D. — Mais vous reconnaissez les traits. Vous connaissez les dames?

R. — Oui.

On montre encore les journaux trouvés dans la boîte, et les deux numéros du Petit Journal, trouvés dans la salle à manger. Des notes écrites au crayon, trouvées dans les poches des cadavres. Le témoin ne les a pas vus, n'ayant pas touché aux cadavres.

Le témoin prend le marteau et le reconnaît; il est marqué aux initiales B-P. (Baudouin-Porchers). Ce marteau a été présenté à Dobbelaere au début de l'instruction. Dobbelaere a fait un mouvement non équivoque de réputation.

L'accusé. — J'ai reconnu le marteau comme étant de la maison Baudouin-Porchers, et je me suis assis. Voilà le mouvement que j'ai fait.

Le Témoin persiste dans son appréciation.

Le troussac de clefs est présenté au témoin.

D. — Combien y a-t-il de clefs de la maison? R. — Il y en avait deux: l'une a été retrouvée dans le vestibule. Ces clefs devaient évidemment se trouver dans la poche de Mme Watine?

D. — Les premiers soupçons se sont dirigés contre M. Blondeau.

R. — Oui, mais il a été établi que M. Blondeau, depuis le 15 août, n'avait plus vu Mme Blondeau depuis 5 ans, a passé à Nieuport les journées du 15 au 18 août.

D. — Et les ouvriers ayant travaillé dans ces derniers temps chez Mme Watine ont-ils vu son alibi?

R. — Oui. M. le commissaire de police s'est occupé de cette enquête. Heybroeck a établi son alibi. Des membres de la famille de Mme Watine ont été aussi interrogés de soupçons, parce qu'ils étaient dans la gêne et pouvaient avoir intérêt à l'assassinat. Mais le frère, la sœur et la nièce de Mme Watine ont été

leur alibi d'une façon indiscutable. Clara Wépierre m'aurait mis sur la trace d'un M. Hallumiez de Roubaix, ancien associé de M. Watine, avec qui il avait eu des procès, mais il n'est établi qu'il ne pouvait être coupable.

Le Ministre Public. Comment Dobbelaere peut-il avoir eu la pensée de chercher les valeurs dans l'armoire à gauche? R. — Cet endroit n'indiquait de lui-même.

D. — Dobbelaere a-t-il pu voir l'armoire de la fenêtre de son appartement? R. — Oui.

D. — Avez-vous les débris du dîner en entrant dans la maison? R. — Ils étaient dans le placard.

D. — Les débris de mots du crime de la rue des Etapes.

R. — Il s'agit du meurtre d'une fille publique le 30 août. Elle a été assassinée sur son lit et voisie.

M. DE BARTS. Mme Watine connaissait-elle Dobbelaere? R. — Il n'était pas question de lui quand j'ai été désigné de l'instruction.

M. DE BARTS. — Mme Watine n'était-elle pas hantée par l'idée qu'elle se serait assassinée? R. — Oui, depuis le divorce.

M. DE BARTS. — Hallumiez n'ont-ils pas proféré des menaces contre elle? R. — Oui, depuis le divorce.

Le Président. — Contiez-vous que le premier lit à Nieuport et le second en prison lors du crime de la rue des Etapes.

M. DE BARTS. — Il est établi que Blondeau a quitté Nieuport vers le 15 août.

Le témoin. — Deux personnes m'en ont parlé. Elles m'ont dit qu'elles se seraient assassinées. M. le juge d'instruction a dit qu'il n'y avait rien de remarquable. Un guéridon n'ayant rien de remarquable. Sur la cheminée, des boucles d'oreille en diamant. La porte d'une autre armoire était fermée. La clef faisait partie d'un troussac, mais cette fois elle était posée sur un coffret de fûts.

Le troussac comprenait trois clefs: l'une du coffret, l'autre de l'armoire, la troisième d'un coffret en fer blanc. A terre, des papiers d'affaire en grand désordre. Dans le coffret de sûreté, rien qu'une feuille de papier blanc et une bouteille d'encre. Dans le coffret en fer blanc, des papiers sans intérêt. A côté, à terre, une sacoche grossière contenant une statuette de Saint-Joseph d'un pèlerinage populaire, une vieille pipe, un porte-monnaie contenant quelques menues monnaies, une adresse d'un M. Morain (Bris sur-Meuse). Le coffret de sûreté était enroulé; c'était la seule trace de sang constatée sur la pièce. On a trouvé M. Morain, à Bris, qui a déclaré avoir rencontré Mme Watine à Boulogne, il y a 8 ou 9 ans, et avoir échangé les adresses. Depuis lors ils n'avaient plus eu de relations.

D. — L'adresse n'était pas maculée? R. — Je ne crois pas. Sur le guéridon un paquet épinglé contenant 500 fr. en billets de banque. Cela n'apparaissait pas au regard. J'ai dû rechercher de valeurs; il était probable que ces dames devaient en posséder. Sur le guéridon, j'ai trouvé une note écrite au crayon contenant les valeurs et un autre papier sur lequel une note d'agent de change constatait le paiement de coupons. Dans le coffret de fer blanc une autre liste de mêmes valeurs.

Au second, j'ai trouvé dans la chambre du fond, un lit défait; dans un placard, des vêtements d'homme démodés, appartenant au frère de Mme Watine, cocher, qui a déclaré s'en servir quelquefois.

J'ai cessé d'exercer les fonctions de juge d'instruction le 16 septembre.

Le 5 septembre, j'ai continué les perquisitions dans la maison ne contenant pas d'argent ni de valeurs, mais un grand nombre de bordereaux de valeurs et les 2,500 francs en billets de banque.

R. — Et pas de bijoux? R. — Oui, dans le coffret en fer blanc.

Le Président. — Votre conviction est qu'une personne a été frappée vers le milieu du cou?

R. — Oui.

D. — Et le cadavre traîné dans la salle à manger?

R. — Oui.

M. DE BARTS. — Y a-t-il une trainée à l'intérieur de la salle?

R. — Non.

D. — Donc la trainée s'arrête au corps de Mme Blondeau, et c'est elle qui a été tuée dans le vestibule.

Le Président. — Donnez quelques indications au sujet des vêtements de Mme Watine.

R. — Les bouts de son mantelet étaient ramassés sur sa figure.

D. — N'y avait-il pas un petit chien? R. — Oui, au premier étage il était presque mort de faim. J'ignorais cependant si le chien était enfermé dans la pièce.

Combrès trouvés dans la maison est présentée au témoin qui la reconnaît, aux jurés et à l'accusé, qui prétend ne pas la connaître, de même pour les autres pièces à conviction dont on vérifie l'identité. On essaie de découvrir le coffret enroulé, le témoin y résiste à son tour. On appelle M. De Smet qui réussit à retirer du coffret la bouteille d'encre, que le témoin reconnaît, ainsi qu'une photographie des cadavres, que l'accusé examine à son tour cette photographie.

D. — Vous reconnaissez ces portraits pour ceux des cadavres de Mmes Watine et Blondeau?

L'accusé. — Je ne connais pas les cadavres.

D. — Mais vous reconnaissez les traits. Vous connaissez les dames?

R. — Oui.

On montre encore les journaux trouvés dans la boîte, et les deux numéros du Petit Journal, trouvés dans la salle à manger. Des notes écrites au crayon, trouvées dans les poches des cadavres. Le témoin ne les a pas vus, n'ayant pas touché aux cadavres.

Le témoin prend le marteau et le reconnaît; il est marqué aux initiales B-P. (Baudouin-Porchers). Ce marteau a été présenté à Dobbelaere au début de l'instruction. Dobbelaere a fait un mouvement non équivoque de réputation.

L'accusé. — J'ai reconnu le marteau comme étant de la maison Baudouin-Porchers, et je me suis assis. Voilà le mouvement que j'ai fait.

Le Témoin persiste dans son appréciation.

Le troussac de clefs est présenté au témoin.

D. — Combien y a-t-il de clefs de la maison? R. — Il y en avait deux: l'une a été retrouvée dans le vestibule. Ces clefs devaient évidemment se trouver dans la poche de Mme Watine?

D. — Les premiers soupçons se sont dirigés contre M. Blondeau.

R. — Oui, mais il a été établi que M. Blondeau, depuis le 15 août, n'avait plus vu Mme Blondeau depuis 5 ans, a passé à Nieuport les journées du 15 au 18 août.

D. — Et les ouvriers ayant travaillé dans ces derniers temps chez Mme Watine ont-ils vu son alibi?

R. — Oui. M. le commissaire de police s'est occupé de cette enquête. Heybroeck a établi son alibi. Des membres de la famille de Mme Watine ont été aussi interrogés de soupçons, parce qu'ils étaient dans la gêne et pouvaient avoir intérêt à l'assassinat. Mais le frère, la sœur et la nièce de Mme Watine ont été

ciné, professeur à la faculté libre de médecine à Lille.

Le témoin se réfère aux explications de son collègue et les récite brièvement. Pour Mme Blondeau, le trou du crâne a 1 centimètre sur 12. Comme son collègue, il appelle l'attention sur une autre lésion triangulaire, à laquelle s'adapte à peine le trou du crâne. Un autre marteau cependant pourrait s'y appliquer aussi. Une empreinte quadrangulaire constatée sur le même crâne ressemble à l'impression d'un coup de marteau porté à plat.

Le témoin a fait des expériences sur le crâne d'une femme de 63 ans pour établir le nombre de coups nécessaires pour produire des lésions pareilles à celles qu'on remarque sur les crânes. Il faut, à son avis, 8 ou 9 coups.

De Brécy, Charles, 44 ans, juge d'instruction à Lille. Le témoin boite très légèrement.

Il a repris l'instruction le 11 septembre; il rend hommage au zèle de M. Gand. Le mystère plane encore sur l'affaire, mais bientôt on parvint à mettre la main sur un tableau des titres ayant appartenu aux victimes. Nous transmettes les numéros de la liste.

Le 14, M. Hattu, de Roubaix vint me dire qu'il avait acheté quatre obligations de la Ville de Paris renseignées au tableau. Il m'a dit qu'il avait vu le tableau dans un bureau de la rue de Valenciennes, chez M. Jules Ferry, pour essayer de jeter les bases d'un accord sur une sorte de modus vivendi.

Les décisions du cabinet seront communiquées à M. Grévy dans la réunion de conseil des ministres qui aura lieu le 21 mars.

Paris, 21 mars, 9 h. 30 soir.

Les derniers renseignements font craindre que la crise ministérielle que l'on redoute ne pourra être évitée, on dit même qu'un cabinet composé exclusivement de partisans du scrutin d'arrondissement.

Paris, 20 mars, 6 h. 20 soir.

Le National, la France et la Libre Presse font prévoir dans leurs informations, établies sur des renseignements provenant du Palais Bourbon, que M. Grévy, voulant éviter une crise ministérielle, voudrait pour le maintien du cabinet dans la question des deux modes de scrutin et que le Gouvernement laisserait à M. Gambetta le choix entre l'un ou l'autre. Nous devons ajouter, cependant, que d'autres versions affirment le contraire.

Paris, 21 mars.

Dans le conseil tenu aujourd'hui, la proposition n'a été prise en sujet de la proposition Bardoux.

Le scrutin de liste.

Paris, 21 mars, matin.

La question du scrutin de liste a été longuement discutée, hier au Conseil des ministres qui a duré jusqu'à minuit.

M. Jules Ferry, pensait trouver un expédient pour remplacer la neutralité républicaine par le scrutin de liste, dans la question du scrutin de liste, mais aucun résultat n'a été obtenu.

Le ministre parlera-t-il?

C'est douteux. M. Gambetta a vu la bonne fortune de trouver en face de lui un Président de la République qui ne présidait rien. Il veut que ce soit le ministre qui parle au gouvernement. C'est un désir bien naturel.

M. Gambetta plagiaire.

M. Gambetta n'est pas inventif; le voilà qui, hier, au Trocadéro, n'a trouvé rien de mieux, pour les journaux, que d'imiter le discours de Napoléon III et de M. de Bismarck; l'idée des assurances par l'Etat.

Le général Clinchant.

Paris, 21 mars.

C'est Crozy-nous, dit le Petit National, le général Sausier, commandant le 6^e corps, à Châlons-sur-Marne, qui remplacera le général Clinchant à titre définitif.

C'est nous assure-t-on, le général Sausier qui est désigné pour remplacer le général Clinchant dans le poste de gouverneur de Paris.

Cette désignation n'a rien qui puisse étonner. Le général Sausier, dont on se rappelle le rôle dans la situation délicate, commandant en Algérie, passe aujourd'hui pour être fort bien en cours au Palais-Bourbon.

La chose est décidée!

M. Sigismond Lacroix, président du conseil municipal, prendra la parole, vendredi prochain, au banquet de l'Association du commerce et de l'industrie, présidé par M. Gambetta.

M. Lacroix ne passant pas positivement pour un homme convaincu, sa harangue, plus ou moins intransigence, ne peut manquer de faire quelque sensation et de placer M. Gambetta dans une situation délicate.

On dit que le président de la Chambre regrette fort de s'être embarqué sur cette galère.

Manifestations radicales.

Berne, 20 mars, soir.

La Voix des ouvriers, organe socialiste paraissant à Zurich, a paru imprimée sur papier rouge. Elle annonce le mouvement de l'Association des ouvriers ont célébré l'anniversaire de la Commune.

Le anniversaire de la Commune.

Le 19 mars, à Paris, a été faite à Lyon par deux banquets. Le premier était présidé par M. Benoît Malon, ancien membre de la Commune, et le second par M. G. Lacroix, président de la Commission d'action, il avait choisi comme président d'honneur l'industriel, l'industriel du crin. Le président élu était le président Tacussot. Un citoyen inconnu a été successivement à Paris, à Lyon, à Marseille, à Bordeaux, à Nantes et à Clermont-Ferrand, aux soldats qui n'ont pas tiré sur le peuple, et enfin au retour de la Commune.

Le successeur du général Clinchant.

Paris, 21 mars 4 h. soir.

Le général Sausier, commandant le 6^e corps, à Châlons-sur-Marne, a été nommé successeur du général Clinchant.

La loi sur la Presse.

Paris, 21 mars, 5 h. soir.

La commission sénatoriale chargée du rapport sur le projet de loi sur la presse, a entendu M. Cazot; le ministre a dit qu'il préparait une loi spéciale pour l'insertion des annonces judiciaires; en conséquence, la commission a décidé de détacher du projet de loi tout ce qui concerne ce sujet; elle s'est ensuite occupée de la formule à employer pour imposer aux journaux étrangers les mêmes responsabilités que les journaux français et pour éviter, par ce moyen, la concurrence que les journaux étrangers peuvent faire aux nôtres.

Ouverture de la Bourse de Nice.

Nice, 21 mars, 7 h. 10 soir.

La cérémonie de l'inauguration de la Bourse de Nice a eu lieu aujourd'hui en présence du président de la chambre de commerce.

La politique russe.

Berlin, 21 mars.

On craint que l'influence allemande près de l'Empereur de Russie ne soit remplacée par l'influence de l'Angleterre et du Danemark.

Un grand nombre de fonctionnaires de la cour de Russie quitteront prochainement le pays.

Policiers russes à Paris.

Paris, 21 mars.

Des policiers russes sont passés aujourd'hui à Paris ils se rendent à l'Assemblée nationale.

Reception au Palais.

Rome, 20 mars.

Le Saint-Père a reçu les membres de l'œuvre pour la profanation des cimetières et des fêtes, et les représentants, hommes et fem-

mes, des sociétés romaines dirigées par M. Blandini.

Une adresse a été lu au Pape. Sa Sainteté a répondu en louant les fêtes et en disant qu'il se félicitait de voir les fêtes de la ville, salutaire et à l'honneur du corps. Elle a déploré le mépris actuel de ces fêtes, et a dit que la révolution abolissait à l'abandon les fêtes chrétiennes.

Actuellement, Rome offre aux étrangers des spectacles de scandale.

Le Saint-Père a terminé en regrettant son impuissance pour remédier à ces maux, impuissance qui provient de ce que la ville de Rome a été soustraite à l'autorité légitime du Vicaire de Jésus-Christ.

Quatorze cardinaux étaient présents.

NOUVELLES DU SOIR

Obsèques du général Clinchant.

Au début de la séance d'hier à la Chambre des députés, M. le général Ferry, ministre de la guerre, a annoncé le projet de loi relatif aux fêtes funéraires du général Clinchant, gouverneur de Paris, soient célébrés aux frais de l'Etat.

« Ce soldat, dit le ministre, a rendu des services éminents à la patrie... »

La Chambre a voté la déclaration d'urgence et la discussion immédiate.

M. Gambetta dit: « La Chambre a voté la déclaration d'urgence et la discussion immédiate... »

Les obsèques du général Clinchant auront lieu mercredi.

Cépèches Télégraphiques (Service particulier)

Le rendement des impôts.

Paris, 22 mars.

Pendant la première quinzaine de ce mois les impôts ont donné un plus-value de 8,280,000 francs ou revu six indirects.

Troubles à Lyon.

Lyon, 22 mars.

Par suite de troubles, l'école vétérinaire de Lyon a été licenciée.

Encore un déraillement.

Paris, 22 mars, 2 h. 20 a.

Un double déraillement a eu lieu sur la ligne de Paris à Orléans.

Mission diplomatique.

Saint-Petersbourg, 21 mars.

Le prince Souwaroff a été envoyé à Saint-Petersbourg à Berlin pour remettre au gouvernement allemand une lettre autographe du Tsar. Le prince Wronoff a été chargé de la mission diplomatique pour Londres et le prince Schouvaloff pour Vienne et pour Rome.

Les Anglais en Afrique.

Newcastle, (Africque) 21 mars.

On assure que les Boers ont accepté toutes les conditions proposées par les Anglais, excepté celle qui leur enjoignait de déposer les armes.

La Gazette de l'Allemagne du Nord.

Berlin, 21 mars.

La Gazette de l'Allemagne du Nord, reproduit quelques extraits de journaux hollandais relatifs à l'assassinat du Tsar, ajoute: Toutes ces feuilles cherchent à établir un contact entre les Polonais et les Russes, et à présenter le nihilisme comme une agitation exclusivement russe. Les origines des menées nihilistes qui ont permis de faire de la révolte de l'insurrection de Pologne montent que celle-ci n'est pas à innocenter que cela et quelle est la part de responsabilité dans les nouvelles de choses. Parmi les nihilistes mis en jugement, il n'en manque pas qui portent des noms polonais. Il y a pas de nation qui a plus d'aptitudes que les Polonais pour les conspirations. Les Russes ont en cela montré d'acharnement à la tête de la presse d'opposition, qui depuis longtemps s'écrit de la main d'alliance des trois empereurs et de la main d'un gouvernement russe, est redoublé par les Polonais.

L'anniversaire du 18 mars à New-York.

New-York, 21 mars.

Deux mille français environ se sont réunis hier soir pour célébrer le dixième anniversaire de la Commune.

Bulletin du Commerce

LAINES

Londres, 22 mars 1891.

Messieurs Charles Baines et Co ont exposé hier en vente 3003 b. Port Philippe, 2748 b. Sydney, 1346 b. Adelaide, 1462 b. Cape Natal 163 b. Nouvelle-Zélande Total 8362 balles; aujourd'hui on offrira à l'enchère les messieurs P. Hughes and Sons, 2/2 b. Sydney et Queensland, 2,030 b. Port-Philippe, 1243 b. Adelaide, 471 b. Nouvelle-Zélande, 24 b. Swan River, 17 b. C.A.P.

Ensemble 8738 balles.

Le Havre, 21 mars, 1 h. 25.

On a vendu 15 b. Buenos-Ayres à 178 fr.

Depêches télégraphiques. — Service spécial

COTONS

Le Havre, 22 mars, 1 h. 25 soir.

Ventes de la matinée 800 balles. Les disponibles sont lourds, le Louisiana est coté 77 fr. Le terme est faible, il y a vendeurs pour le terme de juillet-août à 115 fr.

New-York, 22 mars.

Prix du disponible 10 1/2. Terme : mars, 10,50; avril, 10,60; mai, 10,70; juin, 10,80; juillet, 10,80; août, 10,90; septembre, 10,90; octobre, 10,90.

Recettes: dans les ports de l'Atlantique 21,000 b. de coton.

Expéditions vers l'Angleterre 48,000 b. de coton.

Cours du disponible à Charleston 80.

Prix du terme à la Nouvelle-Orléans: Mars, 10,65; avril, 10,75; mai, 10,84; juin, 10,90; juillet, 10,95; août, 10,75.

Ventes 6000 b. les livrables sont en baisse de 1/10; aucun échangeant sur les livrables.

Le Havre, 22 mars, 1 h. 25.

On a vendu 15 b. Buenos-Ayres à 178 fr.

Depêches télégraphiques. — Service spécial

COTONS

Le Havre, 22 mars, 1 h. 25 soir.

Ventes de la matinée 800 balles. Les disponibles sont lourds, le Louisiana est coté 77 fr. Le terme est faible, il y a vendeurs pour le terme de juillet-août à 115 fr.

New-York, 22 mars.

Prix du disponible 10 1/2. Terme : mars, 10,50; avril, 10,60; mai, 10,70; juin, 10,80; juillet, 10,80; août, 10,90; septembre, 10,90; octobre, 10,90.

Recettes: dans les ports de l'Atlantique 21,000 b. de coton.

Expéditions vers l'Angleterre 48,000 b. de coton.

Cours du disponible à Charleston 80.

Prix du terme à la Nouvelle-Orléans: Mars, 10,65; avril, 10,75; mai, 10,84; juin, 10,90; juillet, 10,95; août, 10,75.

Ventes 6000 b. les livrables sont en baisse de 1/10; aucun échangeant sur les livrables.

Le Havre, 22 mars, 1 h. 25.

On a vendu 15 b. Buenos-Ayres à 178 fr.

Depêches télégraphiques. — Service spécial

COTONS

Le Havre, 22 mars, 1 h. 25 soir.

Ventes de la matinée 800 balles. Les disponibles sont lourds, le Louisiana est coté 77 fr. Le terme est faible, il y a vendeurs pour le terme de juillet-août à 115 fr.

mas, des sociétés romaines dirigées par M. Blandini.

Une adresse a été lu au Pape. Sa Sainteté a répondu en louant les fêtes et en disant qu'il se félicitait de voir les fêtes de la ville, salutaire et à l'honneur du corps. Elle a déploré le mépris actuel de ces fêtes, et a dit que la révolution abolissait à l'abandon les fêtes chrétiennes.

Actuellement, Rome offre aux étrangers des spectacles de scandale.

Le Saint-Père a terminé en regrettant son impuissance pour remédier à ces maux, impuissance qui provient de ce que la ville de Rome a été soustraite à l'autorité légitime du Vicaire de Jésus-Christ.

Quatorze cardinaux étaient présents.

NOUVELLES DU MATIN

La crise ministérielle.

Paris, 21 mars 5 h. soir.

Le Temps dit qu'une tendance à un apaisement se serait subitement produite au sein du cabinet. On croit que la crise ministérielle amènerait en ce moment.

Sur la proposition d'un ministre, il aurait été décidé qu'il serait nommé un sous-secrétaire d'Etat chargé de M. Jules Ferry, pour essayer de jeter les bases d'un accord sur une sorte de modus vivendi.

Les décisions du cabinet seront communiquées à M. Grévy dans la réunion de conseil des ministres qui aura lieu le 21 mars.

Paris, 21 mars, 9 h. 30 soir.

Les derniers renseignements font craindre que la crise ministérielle que l'on redoute ne pourra être évitée, on dit même qu'un cabinet composé exclusivement de partisans du scrutin d'arrondissement.

Paris, 20 mars, 6 h. 20 soir.

Le National, la France et la Libre Presse font prévoir dans leurs renseignements provenant du Palais Bourbon, que M. Grévy, voulant éviter une crise ministérielle, voudrait pour le maintien du cabinet dans la question des deux modes de scrutin et que le Gouvernement laisserait à M. Gambetta le choix entre l'un ou l'autre. Nous devons ajouter, cependant, que d'autres versions affirment le contraire.

Paris, 21 mars.

Dans le conseil tenu aujourd'hui, la proposition n'a été prise en sujet de la proposition Bardoux.

Le scrutin de liste.

Paris, 21 mars, matin.

La question du scrutin de liste a été longuement discutée, hier au Conseil des ministres qui a duré jusqu'à minuit.

M. Jules Ferry, pensait trouver un expédient pour remplacer la neutralité républicaine par le scrutin de liste, dans la question du scrutin de liste, mais aucun résultat n'a été obtenu.

Le ministre parlera-t-il?

C'est douteux. M. Gambetta a vu la bonne fortune de trouver en face de lui un Président de la République qui ne présidait rien. Il veut que ce soit le ministre qui parle au gouvernement. C'est un désir bien naturel.

M. Gambetta plagiaire.

M. Gambetta n'est pas inventif; le voilà qui, hier, au Trocadéro, n'a trouvé rien de mieux, pour les journaux, que d'imiter le discours de Napoléon III et de M. de Bismarck; l'idée des assurances par l'Etat.

Le général Clinchant.

Paris, 21 mars.

C'est Crozy-nous, dit le Petit National, le général Sausier, commandant le 6^e corps, à Châlons-sur-Marne, qui remplacera le général Clinchant à titre définitif.

C'est nous assure-t-on, le général Sausier qui est désigné pour remplacer le général Clinchant dans le poste de gouverneur de Paris.

Cette désignation n'a rien qui puisse étonner. Le général Sausier, dont on se rappelle le rôle dans la situation délicate, commandant en Algérie, passe aujourd'hui pour être fort bien en cours au Palais-Bourbon.

La chose est décidée!

M. Sigismond Lacroix, président du conseil municipal, prendra la parole, vendredi prochain, au banquet de l'Association du commerce et de l'industrie, présidé par M. Gambetta.

M. Lacroix ne passant pas positivement pour un homme convaincu, sa harangue, plus ou moins intransigence, ne peut manquer de faire quelque sensation et de placer M. Gambetta dans une situation délicate.

On dit que le président de la Chambre regrette fort de s'être embarqué sur cette galère.

Manifestations radicales.

Berne, 20 mars, soir.

La Voix des ouvriers, organe socialiste paraissant à Zurich, a paru imprimée sur papier rouge. Elle annonce le mouvement de l'Association des ouvriers ont célébré l'anniversaire de la Commune.

Le anniversaire de la Commune.

Le 19 mars, à Paris, a été faite à Lyon par deux banquets. Le premier était présidé par M. Benoît Malon, ancien membre de la Commune, et le second par M. G. Lacroix, président de la Commission d'action, il avait choisi comme président d'honneur l'industriel, l'industriel du crin. Le président élu était le président Tacussot. Un citoyen inconnu a été successivement à Paris, à Lyon, à Marseille, à Bordeaux, à Nantes et à Clermont-Ferrand, aux soldats qui n'ont pas tiré sur le peuple, et enfin au retour de la Commune.